

## DECISION DU PRESIDENT. CA 149-2022

**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**  
**Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;**  
**Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;**  
**Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 07 juillet 2022 ;**  
**Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;**  
**Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;**  
**Vu l'arrêté n° 2022-143 portant délégation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET**

**Objet de la décision**                      Demande de déclassement de matériel du Laboratoire LARIS

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

- d'approuver la liste du matériel informatique à déclasser.

Le Président rend compte, dans les meilleurs délais, au Conseil d'Administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

*Par délégation et pour signature,*  
*Le Directeur général des services*  
**Didier BOUQUET**  
Signé le 17 novembre 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Mise en ligne le : 17/11/2022**

	Nom de la composante, du service commun ou de la direction					
	Polytech Angers		Laboratoire LARIS			
Désignation du matériel	N° Inventaire ou à défaut date d'acquisition	Etat du matériel	Proposition de don (composante)	Redistribution interne ou proposition de don (DSI)	Observations (destination finale du matériel) (Secrétaire général)*	
<b>PC Dell Precision T3610</b> 87XDJ32 17893580510 <b>juste la tour, sans écran, souris, clavier et câbles</b>	19 11 2014 / 8072	OK		Proposition Association		Pas eu de retour sur les PC qui n'ont pas été redistribués.  <b>Est-ce que je peux les déclasser et les mettre au rebut?</b>
<b>PC Dell Precision T3610</b> 67XDJ32 13540015838 <b>juste la tour, sans écran, souris, clavier et câbles</b>	19 11 2014 / 8073	OK	FabLab			
<b>PC Dell Precision T3610</b> 27XDJ32 4832886494 <b>juste la tour, sans écran, souris, clavier et câbles</b>	19 11 2014 / 8074	OK		Proposition Association		
<b>PC Dell Precision T5810</b> GK2LF62 <b>juste la tour, sans écran, souris, clavier et câbles</b>	05 11 2015 / 8943	OK	FabLab			
<b>PC Dell Precision T5810</b> GK2TG62 <b>juste la tour, sans écran, souris, clavier et câbles</b>	05 11 2015 / 8944	OK	FabLab			
<b>PC Dell Precision T5810</b> 36798C2 <b>juste la tour, sans écran, souris, clavier et câbles</b>	03 03 2016 / 9207	OK	FabLab			
<b>PC Dell Precision T5810</b> 36828C2 <b>juste la tour, sans écran, souris, clavier et câbles</b>	03 03 2016 / 9208	OK	Bruno Eymeret			
<b>PC Dell Precision T3400</b> F9HHB4J	2009	lent		D3E		
<b>PC Dell Precision T3400</b> C9HHB4J	2009	lent		D3E		
<b>Ultrabook HP EliteBook Folio 9470m</b> CNU341BFPS	2013	HS		D3E		
<b>Ordinateur portable HP EliteBook 8470p</b> CNU347C5YB	2013	HS		D3E		